Lettre-type: ratification du Protocole

À: Chef(fe) du gouvernement de votre pays

CC: Ministres concernés

**Appel à ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des citoyens à la protection sociale et à la sécurité sociale**

Chère/Cher [chef(fe) du gouvernement de votre pays],

Comme vous le savez certainement, en 2022, **l’Union africaine a adopté un Protocole historique à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des citoyens à la protection sociale et à la sécurité sociale** (dénommé ci-après «le Protocole»). Le Protocole réaffirme que la protection sociale est un droit humain internationalement reconnu inscrit dans les valeurs fondamentales de l’Union africaine, et décrit les responsabilités incombant aux gouvernements d’assurer une protection sociale adéquate, comme le prévoient les normes internationales du travail, et de garantir la bonne gouvernance des systèmes de protection sociale.

**Le/la [nom de votre syndicat] appelle aujourd’hui le gouvernement de [votre pays] à prendre immédiatement les mesures nécessaires à la ratification du Protocole**. En tant que chef(fe) du gouvernement, vous avez la responsabilité première de veiller à ce que tous les citoyens et citoyennes bénéficient de la protection sociale, conformément aux engagements internationaux visant à étendre la protection sociale, et aux normes internationales du travail, en particulier la Convention 102 de l’OIT concernant la sécurité sociale (norme minimum), la Recommandation 202 de l’OIT sur les socles de protection sociale, et la Recommandation 204 de l’OIT sur la transition de l’économie informelle vers l’économie formelle.

[Ajoutez ici toute information spécifique sur le besoin de protection sociale dans votre pays] Des engagements politiques insuffisants et des investissements publics trop faibles en matière de protection sociale, tant au niveau national que dans toute la région africaine, compromettent les moyens de subsistance des personnes, en particulier chez les populations rurales, qui sont plus exposées à certains risques, tels que la pauvreté, la malnutrition et la faim, les problèmes de santé et les catastrophes naturelles. La situation est grave depuis des années, mais apparaît encore plus urgente aujourd’hui. Par ailleurs, l’urgence climatique contribue à la dégradation des revenus et à l’augmentation des inégalités, à tel point qu’il n’est plus possible de remettre à plus tard l’extension de la protection sociale. Il s’agit d’un investissement à la fois social et économique qui, d’un côté, permet de réduire la pauvreté et d’améliorer les moyens de subsistance et, d’un autre côté, constitue une condition indispensable pour assurer le bon fonctionnement des marchés et la formalisation de l’économie informelle, pour dynamiser la demande globale et soutenir une croissance économique durable et inclusive.

L’adoption du Protocole donne au/à la [votre pays] une formidable occasion de montrer la voie à suivre sur l’ensemble du continent africain. Nous vous prions instamment d’entamer la procédure de ratification avec votre gouvernement et de signer le Protocole, car une absence d’action immédiate aujourd’hui ne ferait que rendre votre gouvernement complice de futures difficultés sociales et économiques.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, cher/chère [chef(fe) du gouvernement de votre pays], l’expression de notre profond respect,

[NOM]

[SYNDICAT]

[SIGNATURE]